



Lettre ouverte

à ceux qui soutiennent et aiment la vie associative :

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de la Transition écologique et solidaire, Madame la Ministre du Travail, Monsieur le Ministre de l'Enseignement, Monsieur le Ministre de la Cohésion des territoires, Monsieur le Haut-Commissaire à l'Economie Sociale, Mesdames et Messieurs les élus de la Nation, des Régions, des Départements et des communes, Mesdames et Messieurs les citoyennes et citoyens engagés, bénévoles et militants,

Le modèle économique des associations françaises est en péril.

Les dernières décisions du Gouvernement menacent le maintien des activités d'utilité sociale construites au plus près des besoins des citoyens et mettent en danger les emplois qui y sont affectés. La baisse des emplois aidés est un coup de frein brutal à l'activité des associations venant fragiliser leur modèle économique. A cela s'accumulent des décisions qui vont avoir un impact significatif sur les finances publiques sapant ainsi le financement du monde associatif : baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, fin de la réserve parlementaire, suppression de la taxe d'habitation et la diminution des crédits de la politique de la Ville.

Ces décisions récentes présentent deux écueils majeurs : la soudaineté et l'absence de concertation. Le monde associatif s'inquiète, dans l'urgence, de la pérennité financière de ses actions. Les seules annonces en sa faveur, maintien du CITS en 2018, puis la baisse généralisée des charges, ne suffiront pas à combler les coupes sombres que les budgets des associations subissent depuis plusieurs années.

Ces organisations et leurs actions sont fondées sur une ambition intergénérationnelle et visent à ce que chacun puisse accéder également à une offre socio-culturelle, culturelle, sportive, de loisir, d'éducation ou encore d'accueil des jeunes enfants. **Elles répondent à des missions d'intérêt général reconnues par les pouvoirs publics, y compris lorsqu'il s'agit d'embaucher et d'accompagner des personnes en contrat aidé. Des pans entiers de nos activités risquent de disparaître faute de financement reconnu et ciblé.**

Les différentes branches professionnelles, représentées par le SNAECSO et le CNEA, comptent des dizaines de milliers d'entreprises et plus de 350 000 salariés. Chacune de ces associations a toujours eu la volonté forte de former les actifs qu'elle emploie. Diminuer encore les crédits dédiés à la vie associative, c'est renoncer à une dynamique d'insertion sociale et professionnelle ainsi que condamner des milliers d'emplois, en même temps que des activités essentielles à la population.

Le CNEA et le SNAECSO, élevant au rang des priorités pour la France le développement du lien social, l'émancipation des citoyens et la cohésion nationale, invitent les responsables publics, en particulier le Gouvernement, à s'inscrire dans une approche impliquant d'envisager les dimensions de l'action associative comme une compétence réelle des politiques publiques.

Nous demandons donc à l'Etat, en lien avec les collectivités territoriales, d'engager une concertation ouverte à tous les acteurs de la vie associative sur l'évolution des financements de l'économie sociale et de ses modèles économiques mais aussi sur le rôle, la place ainsi que la reconnaissance de la contribution des associations en France.

Les signataires

Didier JACQUEMAIN
Président du CNEA



Le CNEA est l'organisation professionnelle représentative des champs de l'Animation, du Sport, du Tourisme social et familial, et des Foyers et services pour jeunes travailleurs. Elle représente plus de 12 000 adhérents gérant notamment des activités éducatives, sportives, culturelles, de tourisme, de formation, d'hébergement, de protection de la nature et de l'environnement. Le CNEA compte parmi ses adhérents des mouvements d'éducation populaire et de jeunesse ainsi que des fédérations sportives d'audience nationale.

Joëlle GARELLO
Présidente du SNAECSO



Le SNAECSO est le syndicat employeur représentatif des acteurs du lien social familial : centres sociaux, établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches multi accueil, haltes garderies) et associations de développement social local. Il représente 3700 associations qui emploient plus de 87 000 salariés présents sur l'ensemble du territoire français. Le SNAECSO travaille en lien étroit avec la FCSF (Fédération des centres sociaux de France) et l'Acepp (Association des collectifs enfants parents professionnels) qui soutiennent cette démarche.